



CONVENTION

Entre

L'Université Lumière LYON 2
Située 86 rue Pasteur à Lyon (7è)
Représentée par sa Présidente Nathalie DOMPNIER

D'une part,

Et

Le Ministère Turc de l'Education Nationale
T.C. MEB- Yükseköğretim ve Yurt Disi Egitim Genel Müdürlüğü- ANKARA,
Représenté par Adnan DIKENLIBUDAK, Consul Général Adjoint près du Consulat Général de Turquie à Lyon,

D'autre part,

Ci-après désignés par « Signataires »,

Vu le code de l'éducation,

Vu l'arrêté d'accréditation en date du 20/07/2022, ayant pour objet l'accréditation de l'Université Lumière Lyon 2 en vue de la délivrance des diplômes nationaux,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1^{er} :

L'Université Lumière Lyon 2 accueillera un lecteur ou une lectrice de turc pour enseigner la langue turque auprès des étudiants du Département d'Etudes arabes de l'Unité de Formation et de Recherche de Langues.

Article 2 :

Dans ce cadre, le Consulat général de Turquie :

- Proposera la candidature du lecteur ou de la lectrice à l'Université Lumière Lyon 2
- Prendra en charge le contrat et le versement du salaire du lecteur ou de la lectrice.

Article 3 :

La présente convention pourra être résiliée avant la date d'échéance d'un commun accord entre les parties ou à l'initiative de l'une d'elles, moyennant un préavis écrit d'une durée minimum de cent vingt (120) jours.



Article 4 :

En cas de litige concernant l'application ou l'interprétation de la présente convention les Signataires conviennent de mettre en œuvre tous les moyens dont ils disposent afin de résoudre à l'amiable les différends qui pourraient survenir, dans le respect des principes ayant guidé sa conclusion. Dans le cas où le litige persiste le Tribunal Administratif de Lyon sera le seul compétent.

Article 5 :

La présente convention est conclue pour une durée d'un an soit pour l'année universitaire 2023-2024. Elle pourra être renouvelée pour une durée équivalente par voie d'avenant signé par les parties, en fonction des intérêts des Signataires.

Fait à Lyon en trois exemplaires, le 1^{er} septembre 2023

La Présidente
de l'Université Lumière LYON 2

Pour le ministère Turc de l'Éducation Nationale

Nathalie DOMPNIER

Adnan DIKENLIBUDAK